APPEL DE CANDIDATURES

CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA NIVEAU 2 – École de technologie supérieure

Affichage externe du 19 novembre 2026 au 19 janvier 2027

POSTE DE PROFESSEURE OU PROFESSEUR - CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA NIVEAU 2

Cet appel de candidatures vise autant les professeures et professeurs en poste à l'École de technologie supérieure (ÉTS) que les personnes candidates de l'externe.

L'École de technologie supérieure, l'un des trois plus importants établissements d'enseignement et de recherche en génie au Canada, lance un appel de candidatures pour combler une Chaire de recherche du Canada de niveau 2 dans le secteur des sciences naturelles et du génie (CRSNG) afin d'appuyer le développement son Plan stratégique de la recherche (PSR).

A cette fin, ÉTS souhaite renforcer ses capacités pour réaliser une recherche de qualité dans un des domaines stratégiques à son PSR. **Dans ce contexte, toutes les personnes candidates spécialisées dans les domaines suivants seraient éligibles à cette chaire :**

- Aéronautique et aérospatiale
- Capteurs, réseaux et connectivité
- Systèmes intelligents et autonomes
- Matériaux innovants et fabrication avancée
- Ingénierie quantique
- Systèmes logiciels, multimédia et cybersécurité
- Infrastructures et milieux bâtis
- Technologies pour la santé
- Développement durable, économie circulaire et enjeux environnementaux

Pour obtenir de plus amples détails sur ces domaines du Plan stratégique de la recherche, veuillez consulter le site web à partir de cette page.

Cette Chaire de recherche du Canada de niveau 2, d'une durée de cinq ans et renouvelable une fois, octroie 100 000 dollars canadiens par an à l'ÉTS, à quoi s'ajoute une somme additionnelle de 20 000$ par année à titre d'allocation de recherche pour toute personne titulaire qui est à son premier mandat. Ce financement peut servir à couvrir une partie des coûts salariaux liés à la nomination de la détentrice ou du détenteur retenu(e), ainsi que les dépenses directes de la recherche.

Les personnes candidates auront également la possibilité de soumettre une demande au Fonds des leaders John-R.-Evans de la FCI, pour un financement d'infrastructure pouvant atteindre 100 000 $, auxquels s'ajoute le financement complémentaire du gouvernement du Québec, permettant d'accroître le montant total disponible pour l'infrastructure de recherche.

Constituante de l'Université du Québec, ÉTS est une école d'ingénierie dynamique, en forte croissance et dont l'orientation se veut « *le génie pour l'industrie* ». Avec son campus situé au sein du quartier Griffintown, au centre-ville de Montréal, elle offre un environnement multiculturel stimulant et un accès privilégié à plusieurs partenaires industriels et universitaires.

ÉTS regroupe 7 départements (construction, électrique, mécanique, systèmes, logiciel et technologies de l'information, design et aérospatial), où évoluent plus de 300 membres du corps professoral et plus de 12 000 étudiantes et étudiants. L'établissement compte environ 80 groupes de recherche, dont plus de 35 chaires de recherche.

ENGAGEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT ENVERS L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

Conformément à ses politiques de recrutement, à son Programme d'accès à l'égalité en emploi (PAEE) ainsi qu'à ses engagements institutionnels en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI), l'ÉTS favorise l'excellence de la recherche et de la formation en recherche et garantit l'égalité des chances à toute personne soumettant sa candidature.

L'ÉTS est engagée dans la mise en œuvre de son Plan d'action en matière d'équité, de diversité et d'inclusion ainsi que de son Plan en matière d'égalité des genres. Ces démarches visent notamment à favoriser la pleine participation et la représentation équitable des femmes, des personnes autochtones, des personnes racisées, des personnes en situation de handicap, ainsi que des personnes issues de la diversité sexuelle et de genre au sein de sa communauté de recherche, y compris parmi les titulaires de chaires de recherche.

L'ÉTS souscrit au principe selon lequel l'excellence et l'équité sont compatibles et complémentaires. Toutes les candidatures seront évaluées selon les critères d'excellence établis pour le poste, dans le respect des principes d'équité, de diversité et d'inclusion.

EXIGENCES DU PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

Le Programme de Chaires de recherche du Canada a été créé par le gouvernement du Canada afin d'attirer et de retenir parmi les plus brillants talents en recherche à l'échelle internationale.

Pour une Chaire de recherche du Canada de niveau 2, la personne recherchée doit être une figure émergente de la recherche ayant démontré un potentiel élevé de leadership et de rayonnement dans son domaine. Les personnes candidates doivent avoir démontré une créativité particulière en recherche et présenter un fort potentiel pour devenir des leaders reconnues à l'échelle nationale et internationale.

Les chaires de niveau 2 s'adressent aux personnes ayant obtenu leur diplôme le plus avancé au cours des 10 dernières années. Toutefois, le Programme reconnaît que diverses circonstances personnelles peuvent avoir eu une incidence sur le dossier de réalisations d'une personne candidate. Les interruptions ou ralentissements de carrière attribuables notamment à un congé parental, un congé de maternité, un congé de maladie, des responsabilités de proche aidance, une situation de handicap, une maladie chronique, des obligations familiales ou communautaires, ou toute autre circonstance personnelle admissible seront dûment pris en considération lors de l'évaluation des candidatures (voir informations sur la Justification des chaires de niveau 2 et section *Interruptions et circonstances qui ont une incidence sur la productivité* du curriculum vitae).
Les personnes qui estiment que de telles circonstances ont eu une incidence sur leur parcours sont invitées à fournir les renseignements pertinents dans leur dossier de candidature. L'ÉTS s'engage à prendre ces éléments en compte de manière équitable, conformément aux lignes directrices du Programme des chaires de recherche du Canada.

Des personnes candidates exceptionnelles provenant du Canada et de l'international sont encouragées à soumettre leur candidature. La personne retenue bénéficiera d'une charge d'enseignement réduite conformément aux politiques de l'établissement.

POUR SATISFAIRE AUX CRITÈRES DE SÉLECTION DU PROGRAMME, LA PERSONNE CANDIDATE DOIT :

- Être une excellente chercheuse émergente ou un excellent chercheur émergent de calibre mondial qui a fait preuve d'une créativité particulière en recherche;
- Avoir démontré le potentiel nécessaire pour se tailler une réputation internationale dans son domaine au cours des cinq à dix prochaines années;
- Une fois titulaire de chaire, avoir le potentiel nécessaire pour recruter, former et retenir une relève en recherche de haut niveau, incluant les personnes étudiantes et stagiaires.
- Proposer un programme de recherche original, novateur et de la plus haute qualité.

EXIGENCES DE L'ÉTS

- Posséder un doctorat en ingénierie, dans une discipline enseignée ou connexe à celles enseignées au sein de l'établissement
- Avoir la capacité d'enseigner en français ou démontrer une volonté d'apprendre la langue française et s'engager dans un processus de francisation supporté par l'ÉTS.

Dans le respect des exigences du Programme des chaires de recherche du Canada et conformément à ses objectifs en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, l'ÉTS encourage fortement les candidatures de femmes, de personnes autochtones, de personnes racisées, de personnes en situation de handicap ainsi que de personnes issues des groupes en quête d'équité désignés au sens du Programme d'accès à l'égalité en emploi (PAEE).

Les personnes candidates sont invitées à s'autoidentifier, sur une base volontaire, conformément aux mécanismes prévus par l'établissement. Les renseignements recueillis seront traités de façon confidentielle et utilisés exclusivement aux fins autorisées par les politiques institutionnelles et les exigences applicables du Programme.

Compte tenu du bassin de candidatures potentielles, le comité prendra également en considération la contribution des candidatures retenues à l'atteinte des objectifs institutionnels en matière d'équité et de diversité.Les personnes candidates sont invitées à s'autoidentifier, sur une base volontaire, conformément aux mécanismes prévus par l'établissement. Les renseignements recueillis seront traités de façon confidentielle et utilisés exclusivement aux fins autorisées par les politiques institutionnelles et les exigences applicables du Programme.

COMMENT POSTULER ?

Dépôt du dossier de candidature

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre un dossier de candidature, au plus tard, le **19 janvier 2027.**

Le dossier à soumettre dans un seul document PDF comprend:

1)Un curriculum vitae avec une liste de vos publications, incluant la justification pour les interruptions de carrière le cas échéant;

2) Un énoncé des cinq plus importantes contributions à la recherche au cours de la carrière, expliquant leur importance et leur impact;

3)Une lettre de motivation (2 pages au plus) présentant votre vision pour votre chaire, notamment :

- le résumé du projet de recherche (100 mots maximum, rédigés dans un langage non spécialisé, décrivant le caractère unique et l'importance du programme de recherche proposé);
- les moyens mis en œuvre pour propulser l'établissement comme leader dans le domaine de la chaire et,
- les retombées réelles et potentielles en termes d'excellence en recherche;

4)Une proposition de programme de recherche comprenant les sections suivantes :

1. Les objectifs et les principales réalisations attendues du programme (100 mots maximum);
2. La programmation sommaire des activités et la contribution aux connaissances actuelles dans le domaine et retombées scientifiques (2 pages max);
3. Un plan de transfert et de diffusion de connaissances (1 page max);
4. Stratégie de formation et de mentorat du personnel hautement qualifié (1 page max).
5. Stratégie des principes d'EDI dans les activités de recherche et e formation (1 page max)

5) Au besoin, une demande d'infrastructure justifiée (1 page au plus) pour réaliser vos travaux. Le seuil maximum du montant FCI et du montant du gouvernement du Québec au programme Fonds des Leaders John Evans est chacun fixé à 100 000$.

Le texte doit être présenté en utilisant une police de caractères d'au moins de 12 points. Toute page supplémentaire ou information supplémentaire sera retirée avant l'examen.

Nous vous invitons à répondre aux questions du formulaire de mise en candidature, incluant celles liées au Programme d'accès à l'égalité en emploi.

MESURES D'ADAPTATION

L’ÉTS s’engage à offrir un processus de recrutement inclusif et accessible. Des mesures d’adaptation peuvent être mises en place à toute étape du processus de recrutement afin de répondre aux besoins des personnes candidates. Toute demande sera traitée de façon confidentielle.

Les personnes souhaitant bénéficier de mesures d’adaptation sont invitées à communiquer avec Marion Dedeine (elle/she), Conseillère en équité, diversité et inclusion au Bureau des Affaires Professorales, à l’adresse edi@etsmtl.ca

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

La personne candidate choisie par l’ÉTS sera invitée à déposer sa candidature auprès du Programme des chaires de recherche du Canada à l’automne 2027 ou au plus tard à l'hiver 2028. Si vous avez une question en lien avec votre candidature ou sur le processus de sélection, vous pouvez la faire parvenir à l’adresse : Decanat.Recherche@etsmtl.ca

CONDITIONS DE TRAVAIL

Les conditions de travail sont régies par la convention collective de l’Association des professeurs de l’ÉTS en vigueur.

Poste régulier à temps complet qui mène à la permanence.

Date prévue d'entrée en fonction : à déterminer.

Exigences en matière d’immigration

Toutes les personnes candidates qualifiées sont invitées à postuler pour ce poste. Cependant, la priorité sera accordée aux citoyennes et citoyens canadiens et aux personnes résidentes permanentes, conformément aux exigences prescrites en matière d’immigration au Canada.